

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : dg@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020 Tenue à huis clos par vidéoconférence

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020

Adoption du procès-verbal de la séance ajournée du 13 octobre 2020

1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Normand Déragon

- 1.1 Rapport du président
- 1.2 Nomination d'un maire suppléant
- 1.3 Nomination du directeur général et secrétaire-trésorier à titre de responsable à l'accès à l'information
- 1.4 Contrat de travail à durée déterminée – Conseiller technique
- 1.5 Avis de motion et dépôt du règlement 722-21 concernant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'année 2021
- 1.6 Approbation de la programmation révisée de la TECQ
- 1.7 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets
- 1.8 Adjudication du financement – Soumissions pour l'émission d'obligations
- 1.9 Octroi d'un mandat à Raymond Chabot Grant Thornton – Exercices financiers 2020
- 1.10 Autorisation de paiement – Poupart et Poupart – Services juridiques 2021
- 1.11 Autorisation de paiement – Bourassa Brodeur Bellemare – Recrutement du directeur général
- 1.12 Octroi de mandat – Tremblay Bois – Carrières et sablières
- 1.13 Autorisation de signature de la convention de financement de la FCM concernant le Programme de Gestion des Actifs Municipaux (PGAM)
- 1.14 Avis de motion du règlement d'emprunt 735 – Travaux rue Philippe-Côté
- 1.15 Correspondance
 - a) 2020-10-098 FR Appui aide financière COVID
 - b) Réponse de F Bonnardel MRC BM 28-10-20

2. Commission de la sécurité publique et civile – Marie-Eve Brin

- 2.1 Rapport de la présidente
- 2.2 Transfert de fonds – Postes budgétaires - Sécurité civile
- 2.3 Recommandation 20-287 du CII - Budget de dépenses 2021 en matière de prévention
- 2.4 Recommandation 20-288 du CII – Budget de dépenses 2021 pour le service de sécurité civile
- 2.5 Recommandation 20-289 du CII – Budget de dépenses 2021 pour le service de sécurité incendie
- 2.6 Ajustement de salaires – Pompiers et personnel du Service de Sécurité Incendie
- 2.7 Correspondance

3. Commission de la Gestion des eaux – Marie-Eve Brin

- 3.1 Rapport de la présidente
- 3.2 Octroi d'un mandat – Eurofins Environex – Analyse en laboratoire pour 2021
- 3.3 Plan d'action remis au MELCC – Assainissement des eaux usées
- 3.4 Octroi d'un contrat – Transport des boues provenant du traitement de l'eau potable
- 3.5 Correspondance
 - a) Communiqué de OBVBM - Qualité de l'eau dans le bassin versant

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : dg@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac

- 4.1 Rapport de la présidente
- 4.2 Campagne de levée de fonds Au Diapason
- 4.3 Nomination de représentants – Municipalité en action - Pôle de Bedford
- 4.4 Correspondance
 - a) Annulation de la demande - Guignolée 2020
 - b) Annulation de la demande - Journal St-Armand
 - c) Cahier spécial Chambre de Commerce Brome-Missisquoi
 - d) Comité agroalimentaire 2020-10-02
 - e) Rapport activités mensuelles 2020-08
 - f) Guide de circulation Aides à la mobilité motorisées
 - g) Campagne provinciale villes et municipalités contre le radon
 - h) Remerciement de la Maison de la Famille Frontières

5. Commission de l'Office d'Habitation Brome-Missisquoi – Chantal Fontaine

- 5.2 Rapport de la présidente
- 5.3 Correspondance

6. Commission des matières résiduelles – Mona Beaulac

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Adoption des prévisions budgétaires 2021 – RIGMRBM
- 6.3 Fréquence des collectes des matières résiduelles pour l'année 2021
- 6.4 Correspondance
 - a) Procès-verbal du 8 sept 2020
 - b) Procès-verbal du 22 sept 2020
 - c) Registre des visites des sites écocentres régionaux

7. Commission de l'urbanisme – Chantal Fontaine

- 7.1 Rapport de la présidente
- 7.2 Recommandations du CCU – Demande de PAE
- 7.3 Reconnaissance de droit de propriété – lot 5 603 464
- 7.4 Avis de motion et dépôt du règlement 704-20-2 concernant le PAE
- 7.5 Autorisation de signature - Transactions du lot 5 603 488 à Bonduelle
- 7.6 Correspondance
 - a) Registre des permis émis octobre 2020

8. Commission des travaux publics – Daniel Audette

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Autorisation de paiement – Pavages Maska Inc – Réfection de la rue Rix
- 8.3 Octroi d'un mandat – Collecte et transport des conteneurs pour 2021
- 8.4 Octroi d'un mandat – Service d'ingénierie pour plans, devis et surveillance de la réfection du barrage 5541
- 8.5 Octroi de contrats – Déneigement des stationnements et transport des neiges pour l'hiver 2020-2021
- 8.6 Transfert de fonds et autorisation de paiement – Équipement Matières résiduelles
- 8.7 Autorisation de paiement - J.A. Beaudoin Construction Ltée - 75 de l'Église
- 8.8 Correspondance

9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires

Varia

Clôture de la séance régulière



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à huis clos par vidéoconférence, mardi le 3 novembre 2020, à 19h15.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Marie-Pier Tougas	Chantal Fontaine
Normand Déragon	Mona Beaulac

Sont absents : Daniel Audette Marie-Eve Brin

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont également présents : Annie Larocque, Trésorière adjointe
Frédéric Brault, Directeur général et secrétaire-trésorier
Gisèle Messier, Adjointe au greffe

20-11-338

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil ouvre la séance et adopte l'ordre du jour tel que soumis, avec l'ajournement des points suivants :

- 1.4 Contrat de travail à durée déterminée – Conseiller technique
- 1.6 Approbation de la programmation révisée de la TECQ
- 8.3 Octroi d'un mandat – Collecte et transport des conteneurs pour 2021
- 8.4 Octroi d'un mandat – Service d'ingénierie pour plans, devis et surveillance de la réfection du barrage 5541
- 8.5 Octroi de contrats – Déneigements des stationnements et transport des neiges pour l'hiver 2020-2021
- 9 Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires

ADOPTÉE

20-11-339

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour a été publié lundi le 2 novembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi, et sur lequel l'adresse courriel de la direction générale a été donnée pour toutes questions à ce sujet. Aucune question n'a été reçue.

20-11-340

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020.

ADOPTÉE

20-11-341

Adoption du procès-verbal de la séance ajournée du 13 octobre 2020

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ajournée du 13 octobre 2020.

ADOPTÉE

20-11-342

Nomination du maire suppléant

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil désigne le conseiller Normand Déragon à titre de maire suppléant de la Ville de Bedford pour un terme de 4 mois, se terminant le 3 mars 2021.

ADOPTÉE

20-11-343

Nomination du directeur général et secrétaire-trésorier à titre de responsable à l'accès à l'information

Considérant l'embauche de Frédérick Brault à titre de directeur général et secrétaire-trésorier entrant en fonction le 29 octobre 2020, et ce, en vertu de la résolution 20-10-330.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil nomme Frédérick Brault à titre de responsable des demandes à l'accès à l'information pour la Ville de Bedford.

ADOPTÉE

20-11-344

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 722-21 concernant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'année 2021

La conseillère Mona Beaulac donne un avis de motion qu'elle, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement 722-21 concernant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'année 2021.

Cette même conseillère dépose le projet dudit règlement 722-21 concernant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'année 2021.

ADOPTÉE

20-11-345

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 368 900\$ qui sera réalisé le 10 novembre 2020

Considérant que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Bedford souhaite emprunter par billets pour un montant total de 368 900\$ qui sera réalisé le 10 novembre 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
663-04	130 100\$
678-01	130 400\$
649-03	47 200\$
687-09	61 200\$

Considérant qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

Considérant que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 678-01, la Ville de Bedford souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements ;

20-11-345
(suite)

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 10 novembre 2020 ;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 10 mai et le 10 novembre de chaque année ;
3. Les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier ;
4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021	58 600\$	
2022	59 500\$	
2023	60 200\$	
2024	61 200\$	
2025	61 900\$	(à payer en 2025)
2025	67 500\$	(à renouveler)

Que, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 678-01 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 10 novembre 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

20-11-346

Adjudication du financement – Soumissions pour l'émission d'obligations

Date d'ouverture :	3 novembre 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 5 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	10 novembre 2020
Montant :	368 900\$		

Considérant que la Ville de Bedford a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 10 novembre 2020, au montant de 368 900\$;

Considérant qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

20-11-346
(suite)

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

58 600\$	1,57000 %	2021
59 500\$	1,57000 %	2022
60 200\$	1,57000 %	2023
61 200\$	1,57000 %	2024
129 400\$	1,57000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,57000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

58 600\$	0,65000 %	2021
59 500\$	0,75000 %	2022
60 200\$	0,90000 %	2023
61 200\$	1,15000 %	2024
129 400\$	1,40000 %	2025

Prix : 98,36900

Coût réel : 1,67902 %

3 - CAISSE DESJARDINS DE LA POMMERAIE

58 600\$	2,64000 %	2021
59 500\$	2,64000 %	2022
60 200\$	2,64000 %	2023
61 200\$	2,64000 %	2024
129 400\$	2,64000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,64000 %

Considérant que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que la Ville de Bedford accepte l'offre qui lui est fait de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 10 novembre 2020 au montant de 368 900\$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 663-04, 678-01, 649-03 et 687-09. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00\$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**.

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE

20-11-347

Octroi d'un mandat à Raymond Chabot Grant Thornton – Exercices financiers 2020

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil mandate la firme RCGT pour la préparation des états financiers de l'année 2020 incluant les rapports d'audits complémentaires sur l'assainissement des eaux, l'eau potable ainsi que celui sur la collecte sélective des matières pour 2020, et ce, pour un montant de 19 580\$ plus les taxes applicables.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

20-11-348

Autorisation de paiement – Poupart & Poupart – Services juridiques 2021

Considérant que la Ville veut s'assurer d'un soutien juridique adéquat pour les différents points nécessitant une opinion légale, sur tous les aspects de l'administration et du contentieux municipal ;

Considérant l'offre de services juridiques accordée à Poupart & Poupart avocats inc. à titre de contentieux externe pour l'année 2020, et ce en vertu de la résolution 20-01-09 ;

Considérant l'offre de service juridique, sur une base de tarif annuel et forfaitaire offert pour l'année 2021 pour un montant de 5 000\$ avant taxes et déboursés, et ce, pour un service juridique à demande d'opinions légales et écrites sur tous les sujets de l'administration de la Ville de Bedford qui comprend notamment l'aménagement du territoire, de l'environnement, la réglementation, la gestion contractuelle et le contentieux.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise le paiement à Poupart et Poupart Avocats inc., d'un montant de 5 748,75\$ incluant les taxes, et ce pour les services juridiques offerts durant l'année 2020.

Que ce conseil accepte ladite offre de services juridiques détaillée ci-haut, à la firme Poupart & Poupart avocats inc. pour un montant forfaitaire annuel de 5 000\$, avant taxes et déboursés, et ce, pour l'année 2021, payable au mois d'octobre de l'année courante.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

20-11-349

Autorisation de paiement – Bourassa Brodeur Bellemare – Recrutement du directeur général

Considérant l'octroi de mandat à la firme Bourassa Brodeur Bellemare pour le recrutement du directeur général, et ce, en vertu de la résolution 20-09-270.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement à la firme de ressources humaines Bourassa Brodeur Bellemare, d'un montant de 13 251,28\$ incluant les taxes, et ce, pour les frais de déplacement, l'ouverture de mandat et l'embauche de Frédérick Brault à titre de directeur général pour la Ville de Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

20-11-350

Octroi de mandat – Tremblay Bois – Carrières et sablières

Considérant que la Ville désire se faire accompagner dans ses démarches concernant la demande de révision du règlement concernant la répartition des redevances liées à des activités extractives (dossier des carrières et sablières), auprès de la MRC Brome-Missisquoi.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

20-11-350
(suite)

Que ce conseil octroie un mandat à la firme Tremblay Bois, pour des honoraires estimés à 5 000\$, excluant les taxes et déboursés, et ce, pour leur contribution sur une base de tarification horaire en ce qui a trait à l'analyse de la documentation pertinente et de la préparation d'un projet de règlement de sommaire décisionnel pour les activités extractives soit, le dossier des carrières et sablières, auprès de la MRC Brome-Missisquoi.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

20-11-351

Autorisation de signature de la convention de financement de la FCM concernant le Programme de Gestion des Actifs Municipaux (PGAM)

Considérant le dépôt d'une demande d'aide financière à la FCM pour le Programme de Gestion des Actifs Municipaux (PGAM), et ce, en vertu de la résolution 19-03-83 ;

Considérant l'approbation d'un montant de 34 640\$ provenant de la FCM concernant le Programme de Gestion des Actifs Municipaux (PGAM) conditionnellement à la signature d'une convention liant la FCM et la Ville de Bedford ;

Considérant que ladite convention demande de confirmer le ou les signataires officiels de la Ville de Bedford.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise le maire, Monsieur Yves Lévesque, ainsi que le directeur général secrétaire-trésorier, Monsieur Frédérick Brault, de ratifier la convention de financement pour le Programme de Gestion des Actifs Municipaux (PGAM) avec la FCM au nom de la Ville de Bedford.

ADOPTÉE

20-11-352

Avis de motion du règlement d'emprunt 735 concernant le remplacement des infrastructures sur la rue Philippe-Côté

La conseillère Chantal Fontaine donne un avis de motion qu'elle, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption règlement d'emprunt 735 concernant le remplacement des infrastructures sur la rue Philippe-Côté.

ADOPTÉE

20-11-353

Transfert de fonds – Postes budgétaires - Sécurité civile

Considérant que certains projets ou dépenses doivent avoir un budget nécessaire afin d'en assurer la réalisation dans un contexte où nous devons adapter les prévisions budgétaires de la Ville en fonction des besoins ;

Considérant qu'un montant de 1 000\$ doit être transféré du poste 02-230-00-610 (Sécurité civile – aliments & breuvages) au poste 02-230-00-641 (Sécurité civile – pièces & accessoires) et qu'un montant de 3 910\$ doit être transféré du poste 02-220-01-650 (Prévention – Vêtement et chaussures) au poste 02-230-00-641 (Sécurité civile – pièces & accessoires).

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

- 20-11-353
(suite) Que ce conseil accepte de procéder aux transferts budgétaires ci-haut décrits, et ce, afin de procéder au paiement des radios du Service de Sécurité Incendie et ce, accordé en vertu de la résolution 20-10-308.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE
- 20-11-354 **Recommandation 20-287 du CII - Budget de dépenses 2021 en matière de prévention**
- Considérant que le budget des dépenses du service de la prévention a été présenté aux membres du CII et approuvé pour un montant de 62 094\$.
- Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Normand Déragon
- Que ce conseil entérine la recommandation 20-287 faite lors de la réunion du Comité Intermunicipal des Incendies le 21 octobre dernier, et ce, concernant le budget de dépenses 2021 pour le service de prévention à un montant de 62 094\$.
- ADOPTÉE
- 20-11-355 **Recommandation 20-288 du CII - Budget de dépenses 2021 en matière de sécurité civile**
- Considérant que le budget des dépenses de la sécurité civile a été présenté aux membres du CII et approuvé pour un montant de 3 750\$.
- Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas
- Que ce conseil entérine la recommandation 20-288 faite lors de la réunion du Comité Intermunicipal des Incendies le 21 octobre dernier, et ce, concernant le budget de dépenses 2021 pour le service de sécurité civile à un montant de 3 750\$.
- ADOPTÉE
- 20-11-356 **Recommandation 20-289 du CII - Budgets de dépenses 2021 pour le service de sécurité incendie**
- Considérant que le budget des dépenses du service de sécurité incendie a été présenté aux membres du CII et approuvé pour un montant de 449 962\$.
- Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas
- Que ce conseil entérine la recommandation 20-289 faite lors de la réunion du Comité Intermunicipal des Incendies le 21 octobre dernier, et ce, concernant le budget de dépenses 2021 pour le service de sécurité incendie à un montant de 449 962\$.
- ADOPTÉE
- 20-11-357 **Ajustement de salaires – Pompiers et personnel du Service de Sécurité Incendie**
- Considérant le dépôt et l'approbation du budget 2021 pour le Service de Sécurité Incendie tel que détaillé dans la recommandation 20-289 du Comité Intermunicipal des Incendies ;

20-11-357
(suite)

Considérant que ledit budget inclut une augmentation du tarif horaire des pompiers pour les codes de salaire des pratiques et de l'entretien passant tous les 2 de 15\$/heure à 18\$/heure, et octroyant un minimum de 2 heures payées pour une présence lors d'un appel, applicable à compter du 1^{er} janvier 2021, et ce, selon la recommandation du président de l'Association des pompiers volontaires de Bedford ;

Considérant que ledit budget inclut également une augmentation de 2% du salaire du directeur et de la secrétaire du Service de Sécurité Incendie Bedford, Ralph Gilman et Lacey Gilman pour l'année 2021.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil accepte les ajustements salariaux ci-haut mentionnés, et ce pour les heures de pratiques et d'entretien pour les pompiers ainsi que pour le directeur et la secrétaire du Service de Sécurité Incendie Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

20-11-358

Octroi d'un mandat - Eurofins Environex – Analyses en laboratoire pour 2021

Considérant que les analyses en laboratoire des échantillons d'eau potable et des eaux usées sont faites par Eurofins Environex depuis plusieurs années à la satisfaction de la Ville de Bedford ;

Considérant qu'Eurofins Environex a présenté les offres de service C-27321, C-27322, C-27323, C-27324 et C-27325 pour l'analyse en laboratoire pour l'année 2021 et que les augmentations des prix unitaires par rapport à ceux de 2020 sont jugées acceptables.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil octroie un mandat d'analyse en laboratoire des échantillons d'eau potable et des eaux usées à la firme Eurofins Environex, à prix unitaire selon les offres de services ci-haut mentionnés et ce, pour un montant total de 12 509,75\$ plus les taxes applicables, et ce, pour 2021.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

20-11-359

Plan d'action remis au MELCC – Assainissement des eaux usées

Considérant qu'un préavis attestation d'assainissement municipal a été émis à la Ville par le MELCC le 25 juin 2020 ;

Considérant que l'avis est en lien avec les rejets de Bonduelle, le respect des nouvelles normes de rejet du phosphore, l'ouvrage de surverse D-6 (Dutch-Best), les trop-pleins D-1 et D-7, ainsi qu'un programme correcteur pour la filière de traitement ;

Considérant que la Ville a répondu au préavis le 14 octobre 2020 par le biais d'une lettre préparée par Tetra Tech ;

Considérant que la Ville doit en plus de sa réponse présenter un plan d'action au MELCC présentant les étapes planifiées pour le respect des exigences de surverses du D-6 (Dutch-Best) pour le 31 décembre 2025.

20-11-359
(suite)

Proposé par le conseiller Normand Dérageon
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil entérine le plan d'action présenté et devant être transmis au MELCC en réponse du préavis attestation d'assainissement des eaux usées.

Que ce conseil mandate la firme Tetra Tech à transmettre ledit plan d'action et en faire le suivi avec le MELCC.

ADOPTÉE

20-11-360

Octroi d'un contrat – Transport des boues provenant du traitement de l'eau potable

Considérant que la Ville de Bedford a octroyé un contrat de transport des boues pour l'année 2020 à Transport DM Choquette, et ce, en vertu de la résolution 19-12-485 et qu'elle est très satisfaite des services rendus ;

Considérant que les clauses commerciales acceptées par Transport DM Choquette pour l'année 2021 sont identiques à celles mentionnées à leur contrat de 2020 à l'exception du tarif horaire ;

Considérant que le tarif horaire de 135\$/heure appliqué pour l'année 2020 a été majoré de 2% pour l'année 2021 pour s'établir à 137,70\$/heure, excluant les taxes, et qu'il est jugé acceptable.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Normand Dérageon

Que ce conseil octroie un contrat de transport des boues à 9055-0344 Québec inc. dénommé Transport DM Choquette, à un tarif de 137,70\$ l'heure, plus les taxes applicables, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 décembre 2021, et ce, selon les conditions contractuelles établies par un courriel daté du 28 octobre 2020.

ADOPTÉE

20-11-361

Campagne de financement – La Fondation au Diapason

Considérant que La Fondation au Diapason lance officiellement sa campagne de financement par la vente de poinsettias ;

Considérant que les profits de cette vente serviront à soutenir la mission du Diapason, soit d'offrir gratuitement des soins palliatifs spécialisés dans le respect et la dignité aux personnes en fin de vie de même que l'accompagnement psychologique et spirituel aux patients et leur famille sur les territoires de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise la participation à la campagne de financement et verse un don de 600\$ à La Fondation Au Diapason.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

20-11-362

Nomination de représentants – Municipalités en action - Pôle de Bedford

Considérant que la Ville de Bedford a adhéré au projet et autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière afin de soutenir la coopération intermunicipale et que la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge soit l'organisation responsable de déposer le projet au nom du pôle de Bedford, le tout en vertu des résolutions 19-11-449 et 19-11-467.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil nomme Mona Beaulac et Frédérick Brault comme représentants de la Ville de Bedford dans le cadre du projet *Municipalités en action* du pôle de Bedford et les autorise à agir pour et en son nom à la table d'actions en loisirs actifs intersectoriels régionale de la Montérégie.

Que ce conseil nomme Sophie-Anne Lévesque à titre d'intervenante en loisirs et représentante de la Ville de Bedford à la table d'actions en loisirs actifs intersectoriels régionale de la Montérégie.

ADOPTÉE

20-11-363

Adoption des prévisions budgétaires 2021 – Régie Intermunicipale de Gestion des Matières Résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM)

Considérant les prévisions budgétaires pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 déposées par la RIGMRBM ;

Considérant que la Ville de Bedford doit, conformément à l'alinéa 3 de l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes*, approuver le budget de la RIGMRBM ;

Considérant que ce budget prévoit des dépenses de fonctionnement, d'activités financières, et d'investissements totalisant 7 957 400\$, des affectations totalisant 570 000\$, des revenus totalisant de 6 346 000\$ et l'utilisation d'un règlement d'emprunt de 2 181 400\$.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil approuve, tel que présenté et adopté par la RIGMRBM le 13 octobre 2021, le budget 2021 de la Régie Intermunicipale de Gestion des Matières Résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM).

ADOPTÉE

20-11-364

Fréquence des collectes des matières résiduelles pour l'année 2021

Considérant que le nombre de collectes des matières résiduelles doit être établi afin de finaliser le calendrier annuel pour l'année 2021 ;

Considérant que la fréquence des différentes collectes pour la Ville de Bedford est nécessaire afin de déterminer le service offert aux municipalités avec qui elle détient une entente de service de collecte pour l'année 2021.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil accepte que les collectes des matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Bedford pour l'année 2021 soient comme suit :

- Collectes des ordures ménagères – aux deux semaines durant toute l'année
- Collectes des matières recyclables – aux deux semaines durant toute l'année
- Collectes des matières organiques – aux semaines, de la mi-avril à la mi-novembre, et une fois par mois pour le reste de l'année.

ADOPTÉE

20-11-365

Demande de PAE – 218 rue Rivière – Présentation des plans

Considérant les informations et les documents déposés pour l'aménagement d'un projet d'ensemble sur le lot 5 602 731 ;

Considérant que la zone RC-5, où le projet est prévu, n'est pas assujettie au Règlement sur les Plans d'Aménagement d'Ensemble (PAE) ;

Considérant le manque d'information sur le projet global pour l'évaluer de façon complète et adéquate.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise, tel que recommandé par le CCU, la modification du Règlement 704-11 concernant le Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE), et ce, afin d'assujettir la zone RC-5 à ce dernier.

Que ce conseil demande, tel que recommandé par le CCU, davantage d'information sur le projet quant à la conformité aux critères d'évaluation dudit Règlement sur les Plans d'Aménagement d'Ensemble (PAE) avant de faire une recommandation sur celui-ci.

ADOPTÉE

20-11-366

Reconnaissance de droit de propriété – lot 5 603 464

Considérant que le lot 5 603 464 du Cadastre du Québec est ouvert à la circulation depuis au moins dix ans ;

Considérant qu'aucune taxe n'a été payée au cours des dix dernières années sur le lot visé ;

Considérant que la Ville de Bedford désire se prévaloir des dispositions de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales afin de devenir propriétaire de ce lot.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que la Ville de Bedford entame une procédure en vertu de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales, et ce, afin de devenir propriétaire du lot 5 603 464 du cadastre du Québec.

Que ce conseil nomme le maire et le directeur général à signer la documentation nécessaire pour cette procédure.

ADOPTÉE

20-11-367

Avis de motion et dépôt du règlement 704-20-2 concernant le Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE)

Le conseiller Normand Déragon donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement 704-20 concernant le Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE).

Ce même conseiller dépose le projet dudit règlement 704-20 concernant le Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) et ce, dans le cadre du Projet Héritage de Graymont.

ADOPTÉE

20-11-368

Autorisation de signature – Transaction concernant le lot 5 603 488 à Bonduelle

Considérant que la Ville de Bedford est propriétaire du lot 5 603 488, identifié comme une partie de la rue Kemp ;

Considérant qu'au cours des années la Ville de Bedford a autorisé la compagnie Bonduelle à faire plusieurs empiètements sur ce lot ;

Considérant qu'une proposition a été faite à Bonduelle afin de leur vendre une bande de 5 mètres de largeur (coté est) de ce lot tout au long du lot 5 601 929 propriété de Bonduelle, soit une superficie totale de 1 524 m² ;

Considérant que la vente de ce terrain ne nuit pas aux activités de la Ville de Bedford et qu'elle permet de régulariser une bonne partie des empiètements de Bonduelle sur la propriété de la Ville ;

Considérant que cette vente est conditionnelle à ce que Bonduelle et la Ville s'entente sur les autres empiètements et occupation de la propriété de la Ville et les usages non permis de certaines marges de recule, et ce à la satisfaction de la Ville ;

Considérant que le prix convenu entre les parties est de 25 000\$ versé sur une période cinq ans, dont une partie du montant sera affecté à l'achat de la surfaceuse sous forme de commandite.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise le maire, Monsieur Yves Lévesque et le directeur général secrétaire-trésorier, Monsieur Frédérick Brault à signer tous documents notariés au lot 5 603 488, identifié comme une partie de la rue Kemp et Bonduelle.

ADOPTÉE

20-11-369

Autorisation de paiement – Pavages Maska inc. – Réfection de la rue Rix

Considérant l'octroi d'un contrat à Pavages Maska inc. pour la pulvérisation et le pavage de la rue Rix entre la rue Rivière et le boulevard de la Victoire, et ce, en vertu de la résolution 19-10-421 et pour un montant de 167 993,25\$ incluant les taxes ;

Considérant l'autorisation de paiement du décompte no.1 en vertu de la résolution 19-12-502 au montant de 60 699,18\$ incluant les taxes ;

Considérant l'autorisation de paiement du décompte no.2 en vertu de la résolution 20-07-238 au montant de 41 122\$ incluant les taxes ;

Considérant qu'une somme représentant 10% du montant total des travaux n'a pas été facturée pour couvrir la réception provisoire et la réception finale dudit projet ;

Considérant que les quittances ont été reçues et qu'aucune anomalie n'a été observée sur les travaux effectués.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise le paiement à Pavages Maska inc. du premier 5% retenu du montant total des travaux pour la réception provisoire au montant de 5 671,56\$ incluant les taxes.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

20-11-370

Transfert de fonds et autorisation de paiement - Équipements Matières résiduelles

Considérant que certains projets ou dépenses doivent avoir un budget nécessaire afin d'en assurer la réalisation dans un contexte où nous devons adapter les prévisions budgétaires de la Ville en fonction des besoins ;

Considérant qu'un montant de 3 000\$ du poste 02-455-10-641 (Équip. Mat. Résiduelles – Pièces et accessoires) et un montant de 1 500\$ du poste 02-455-10-516 (Équip. Mat. Résiduelles – location d'équipements) doivent être transférés au poste 02-455-10-525 (Équip. Mat. Résiduelles – Ent. & Rép. Véhicules pièces).

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil accepte de procéder aux transferts de fonds des budgétaires ci-haut décrits.

Que ce conseil autorise le paiement à Centre du Pneu F.M.L. inc., d'un montant de 4 796,19\$, et ce, pour pièces et main-d'œuvre sur le camion de vidanges.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

20-11-371

Autorisation de paiement - J.A. Beaudoin Construction – Lot 5 602 189

Considérant que le bâtiment sis sur le lot 5 602 189, soit le 75 rue de l'Église, s'est effondré dans la nuit du 10 janvier 2018 et que depuis l'emplacement a été nettoyé et que les débris ont été ramassés ;

Considérant que malgré les travaux ci-haut mentionnés, la structure de béton demeurerait érigée et se devait d'être démolie.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise le paiement à J.A. Beaudoin Construction Ltée, d'un montant de 26 764,89\$ incluant les taxes, et ce pour la préparation du terrain, l'installation d'une clôture de sédiment, la démolition et le concassage du béton, du remblai et l'ensemencement du terrain.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

20-11-372

Ajournement de la séance à 20h00

Considérant que le varia demeure ouvert et que les points 1.4, 1.6, 8.3, 8.4, 8.5 et 9 devront être traités lors de la séance ajournée.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que la séance soit ajournée à mercredi le 11 novembre prochain, à 16h00, qui sera également tenue à huis clos par vidéoconférence.

ADOPTÉE

Yves Lévesque, Maire

Frédéric Brault, Directeur général et secrétaire-trésorier